

**PROCES-VERBAL**  
**DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 06 DECEMBRE 2024**

*Le six décembre deux mille vingt-quatre,*

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2024*

*Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier et TEXIER Isabelle.*

*Pouvoir(s) : COUSSEAU Stéphanie à BOIBELET AVRIL Elsa, CATINOT Isabelle à MEIGNEIN Christine et CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric.*

*Absent(e)(s) : LASNIER Isabelle*

*Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18*

*Secrétaire de séance : BEULZ Loïc*

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du CR du 20 septembre 2024
2. Rapport sur les décisions prises par délégations
3. Vente du tracteur RENAULT
4. Vente du lot n°21 du lotissement de la Renardière
5. Vente du lot n°22 du lotissement de la Renardière
6. Taux de promotion pour les avancements de grade
7. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau
8. Rapport d'activité 2023 de la CDC 4B
9. Soutien aux Hôpitaux du Sud-Charente
10. Motion de l'AMF 16 relative au projet de loi des finances pour 2025
11. Augmentation du budget
12. Virements de crédits
13. Dénomination d'une voie
14. Questions et informations diverses :
  - Point sur les travaux en cours (APC, ...)
  - Programme pour dossier DETR
  - Divers

Le Maire ouvre la séance à 18h45

1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 20/09/2024
2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
3. Approbation à l'unanimité pour la vente du tracteur RENAULT à 25 000 € à un acquéreur de Charente-Maritime. Autorisation est également donnée au Maire de défendre si nécessaire les intérêts de la commune en justice face à une première acquéreuse potentielle qui ne pouvait pas procéder au virement des 25 000 € demandés.

4. Approbation à l'unanimité pour la vente du lot 21 du lotissement de la Renardière pour un montant de 23 500 €
  5. Approbation à l'unanimité pour la vente du lot 22 du lotissement de la Renardière pour un montant de 24 500 €
  6. Approbation à l'unanimité pour les taux de promotion pour les avancements de grade, fixés à 100 % pour l'ensemble des grades.
  7. Le Conseil prend acte de rapport 2023 sur le prix et la qualité de l'eau du service public de l'eau potable.
  8. Le Conseil prend acte du rapport d'activité 2023 de la CDC des 4B Sud Charente.
  9. Adhésion à l'unanimité de la commune à l'association des Elus pour le soutien et le développement des Hôpitaux du Sud Charente avec une cotisation annuelle de 200 €
- 9 BIS Approbation à l'unanimité pour la motion contre la création d'une antenne de médecine d'urgence aux Hôpitaux du Sud Charente.
10. Sans objet
  11. Acceptation à l'unanimité d'une augmentation du budget général en investissement pour un montant de 165 000 € en recettes et en dépenses.
  12. Sans objet
  13. Approbation à l'unanimité de nommer l'impasse (actuellement parcelle cadastrée quartier 000 section A n° 719 qui dessert les bâtiments à l'arrière du Domaine Musical de Pétignac et qui va être classée voie communale) : Impasse du brûleur.
  14. Questions et informations diverses

Point sur les travaux en cours :

Les travaux étant achevés, la nouvelle Agence Postale Communale (transférée du n° 3 au n° 6 de la Place de la Fraternité) ouvrira ses portes le 09 décembre.

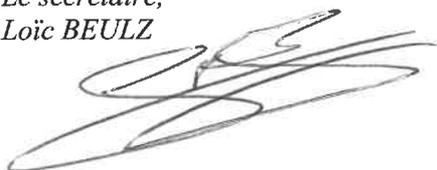
La Société CetteFamille achève les travaux de leur résidence d'habitat partagé. Les élus sont conviés à une avant-première des visites le 21 décembre. Deux journées portes ouvertes suivront, l'une le 07 janvier 2025 pour les partenaires de la résidence, l'autre le 8 janvier pour le public.

Dossier DETR

Le dossier n'étant matériellement pas suffisamment avancé pour pouvoir déposer un dossier de demande de subvention avant le 31/12/2024 au titre de la DETR 2025, le projet sera inscrit au programme de la DETR 2026 à déposer en 2025.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne sollicitant la parole, le Maire clos la séance à 21h00.

*En Mairie le 10 décembre 2024,  
Le secrétaire,  
Loïc BEULZ*



*Le Maire,  
Guy DECELLE*

